

été l'objet, quelle faute elle pouvait avoir commise, quel accident avait pu lui survenir en si peu de temps pour être assaillie aussi brutalement.

L'I. O. F. était-il en voie de décadence ; ses recettes diminuaient-elles ; ses dépenses étaient-elles exagérées ; son surplus avait-il fondu comme neige ?

Une foule de questions en un mot assiégeaient notre esprit. Il y a, au Canada, tant de personnes intéressées dans le succès ou l'insuccès de l'I. O. F., que LE PRIX COURANT ne pouvait rester étranger aux bruits qui couraient sur son compte.

Nous nous sommes donc adressés à qui de droit et après avoir déclaré notre intention d'éclairer nos lecteurs dont un grand nombre sont membres de l'Association, nous avons demandé qu'on voulût bien nous procurer des chiffres propres à édifier nos lecteurs sur la situation réelle l'I. O. F.

Ces renseignements ne se sont pas trop fait attendre et ils ont l'avantage d'être à date.

L'Ordre Indépendant des Forestiers, nous a-t-on rappelé, est soumis à l'Inspection du Gouvernement et lui fournit annuellement des rapports de ses opérations ; en outre, il maintient auprès du Gouvernement de la Puissance du Canada un dépôt de garantie de cent mille piastres.

L'Ordre progresse partout ; il a maintenant plus de quatre mille cours et étend ses opérations aux Etats-Unis, en Angleterre, en Ecosse, en Irlande, en France, en Belgique, en Suède, en Norvège, en Danemark, en Australie, etc... etc... et partout le résultat est le même : progrès de l'Ordre.

Au 1er octobre 1901, l'Ordre Indépendant des Forestiers avait une Réserve dépassant CINQ MILLIONS DE PIASTRES, c'est un fait inouï dans l'Histoire de la Mutualité, mais tout inouï que le chiffre puisse paraître il est réel.

Au point de vue de la Bienfaisance qu'il est bon d'envisager dans une Association mutuelle, l'O. I. F. paie actuellement chaque jour : six mille

piastres aux veuves et aux orphelins de ses membres décédés et cinq cents piastres de bénéfices à ses membres malades.

Voici, à ce propos, le tableau des bénéfices payés du 1er janvier 1901 au 1er octobre 1901, (neuf mois).

Bénéfices mortuaires payés aux veuves et aux orphelins.....	\$1,417,309.64
Bénéfices d'invalidité totale ou permanente.....	80,683.00
Bénéfices de vieillesse.....	9,532.53
Bénéfices en maladie.....	175,987.48
Bénéfices pour funérailles.....	10,948.12

Les associations mutuelles ne se jugent pas uniquement par les recettes qu'elles opèrent, mais encore par l'emploi qu'elles font des cotisations de ses membres. Le tableau qui précède servira à montrer aux membres de l'I. O. F. les résultats bienfaisants de la mutualité dans le passé, comme un autre tableau leur indiquera le bien qui résultera dans l'avenir des fonds accumulés.

Ce deuxième tableau montre les progrès accomplis depuis 1881 ; on remarquera que, à partir de l'année 1883, le surplus va toujours croissant et qu'il augmente parfois d'un pas de géant. Chose digne de remarque, c'est toujours après une période d'attaque que les progrès sont le plus apparents, comme si tous les membres se sentant solidaires des attaques dirigées contre l'Ordre, serraient leurs rangs pour unir leurs efforts dans un but de propagande et de prosélytisme en faveur de leur chère association.

L'union de ses membres dans le passé a fait sa force, a accompli ses progrès, lui a donné la vigueur qui lui assure l'avenir.

Avec sa réserve l'avenir est assuré et s'affirmera toujours davantage.

Voyez, depuis 1896 jusqu'en 1900 la Réserve a augmenté annuellement de 500 à 700 mille piastres, avec une moyenne annuelle de \$595,000 ; or, pour neuf mois seulement de l'année courante, le surplus est déjà en augmentation de \$534,000 sur le chiffre de 1900.

Le nombre des membres de l'Ordre qui était de 1019 en 1881 est monté à 186,428 au 1er octobre 1901.

Tous les ans sans discontinuer jamais il y a eu augmentation. Pas un seul instant malgré les attaques, les mensonges et les calomnies et toute la malveillance des détracteurs salariés ou intéressés, l'O. I. F. n'a cessé d'enregistrer des membres nouveaux, ni d'étendre ses ramifications.

Si on examine le surplus *per capita*, on voit que depuis 1889 il a invariablement donné une augmentation d'une année sur l'autre. Il était en 1888 de 9.98 et il est augmenté aujourd'hui à 26.91.

Voici d'ailleurs le tableau des progrès accomplis depuis 1881.

RAPPORT AU 31 DÉCEMBRE DE CHAQUE ANNÉE.

Années	Nombre de membres	Bénéfices payés	Surplus	Surplus per capita
1881	1,019	\$ 1,300 00	\$ 4,568 55	4.48
1882	1,134	12,058 86	2,967 93	2.61
1883	2,210	9,493 68	10,858 65	4.91
1884	2,558	13,014 31	23,081 85	9.02
1885	3,642	26,576 99	29,802 42	9.18
1886	5,803	28,499 82	53,981 28	9.30
1887	7,811	59,014 67	81,384 41	10.31
1888	11,800	89,018 16	117,821 96	9.98
1889	17,349	116,787 82	188,139 36	10.84
1890	24,634	181,846 75	283,967 20	11.54
1891	32,303	261,436 21	408,798 20	12.65
1892	43,024	344,748 82	580,597 85	13.49
1893	51,484	392,185 93	858,857 89	15.76
1894	70,055	511,162 30	1,187,225 11	16.94
1895	86,521	685,000 18	1,560,373 46	18.03
1896	102,933	820,941 91	2,015,484 38	19.60
1897	124,685	992,225 60	2,558,822 78	20.52
1898	148,235	1,176,125 14	3,186,370 36	21.49
1899	163,810	1,430,200 33	3,778,543 58	23.08
1900	170,653	1,543,498 11	4,483,364 43	25.38
1er oct.	186,428	1,694,460 77	5,017,372 60	26.91

Ce tableau montre des progrès constants des progrès surprenants qui témoignent de la grande, de l'immense popularité dont jouit auprès des prévoyants l'Ordre indépendant des Forestiers.

Et cette popularité nous semble justifiée, méritée, car le principe, la base même sur laquelle repose cette Association Mutuelle de Bienfaisance n'offre aucune prise à la critique. Comme situation financière, les chiffres que nous présente le tableau ci-dessus nous montrent un surplus d'une magnitude que nul ne peut contester.